

Info sur le droit du travail en france quand on a une carte

Par damis, le 11/04/2008 à 17:12

Madame, Monsieur,

Dites-moi comment peut on travailler en france lorsqu'on à une carte de résident en espagne ? salutations distinguées.

Par Nedj, le 13/04/2008 à 19:32

Bonjour,

De quelle nationalité êtes vous?

Par damis, le 13/04/2008 à 19:53

je suis de nationalité ivoirienne (côte d'ivoire)

Par Nedj, le 14/04/2008 à 11:47

Dans ce cas vous devez d'abord solliciter un visa long séjour auprès du consulat de cote

d'ivoire pour venir travailler en France

Cordialement

Par damis, le 18/04/2008 à 18:36

je dis bien que cette personne réside déjà en espagne, et souhaite se rendre en france pour travailler, je précise bien que cette personne possède déjà un titre de séjour espagnol. Et de natinalité ivoirienne.

Par **Nedj**, le **18/04/2008** à **21:31**

J'ai bien compris ...cependant bien que résidant en Espagne cette personne à la nationalité ivoirienne (d'où ma question initiale) et étant originaire d'un pays tiers (hors Union Européenne) l'obtention d'un visa est nécessaire pour venir en France